



La criminalisation du syndicalisme continue dans notre secteur santé également !

Après les affaires judiciaires mettant en accusation des militants-es CGT, les « 5 de Roanne », les « 5 d'EDF », l'Inspectrice du Travail poursuivie par TEFAL, dernièrement des salariés-es d'Air France mis en garde à vue, une nouvelle étape a été franchie avec les camarades de Goodyear.

Le gouvernement porte une grande responsabilité dans la criminalisation de l'action syndicale. **DEPUIS LA PROMULGATION DE L'ÉTAT D'URGENCE, LES LIBERTÉS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES FONDAMENTALES SONT REMISES EN CAUSE.** Ce sont les fondements mêmes de notre démocratie qui sont atteints notamment lorsque les libertés syndicales sont attaquées avec une telle violence.

Les syndicalistes du Tarn-et-Garonne ne sont pas épargnés !

Après nos camarades de l'Hôpital de Montauban, c'est maintenant au tour du Secrétaire Général du syndicat CGT de la Clinique du Pont de Chaume. Initialement convoqué au commissariat de police de Montauban le 4 février 2016 sur commission rogatoire pour être entendu concernant le conflit de la Clinique du Pont de Chaume, mouvement qui a duré 51 jours, cette convocation a été reportée au mardi 09 février à 14 h 30.

Porter atteinte à un-e militant-e- syndical-e, c'est porter atteinte à toute la CGT !

La lutte contre la criminalisation de l'action syndicale s'inscrit dans la démarche générale de la CGT contre toutes les formes de discriminations.

LA FÉDÉRATION DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE, SON UNION FÉDÉRALE DE LA SANTÉ PRIVÉE, AUX CÔTÉS DE LA CGT 82, APPELLENT TOUTES CELLES ET CEUX ÉPRIS DE JUSTICE ET DE PROGRÈS SOCIAL À SOUTENIR NOS CAMARADES ET À SE MOBILISER NOMBREUX ET NOMBREUSES EN PARTICIPANT AU RASSEMBLEMENT :

MARDI 9 FÉVRIER 2016 À 14 H 15

**devant le commissariat de MONTAUBAN 82000
pour soutenir notre camarade Christophe COUDERC.**

Pour que les syndicalistes ne soient plus considérés comme des voyous, parce que l'action syndicale n'est pas criminelle : Ensemble, nous serons plus forts.

Montreuil, le 8 février 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

Case 538
263, rue de Paris
93515 Montreuil Cedex

N° 07

Tél. : 01 55 82 87 49
Fax : 01 55 82 87 74

E-mail :
com@sante.cgt.fr

